

# Femmes & Finance

**Diner du jeudi 12 juin 2014**



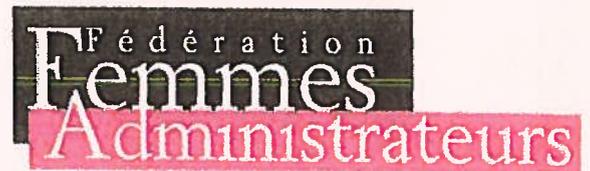
[www.federation-femmes-administrateurs.com](http://www.federation-femmes-administrateurs.com)

## SOMMAIRE

1. **Leadership au Féminin : Parcours d'Agnes Bricard**
  - ✓ Son parcours
  - ✓ La mandature : 1<sup>ère</sup> femme élue présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables
  - ✓ Articles : « On dit que la fonction fait l'homme : elle fait aussi la femme »  
« La femme patron gagne du terrain »
  
2. **Un enjeu sociétal : la présence de Femme au Conseil d'administration**  
**Deux lois : Une Fédération Femmes Administrateurs (FFA)**
  - ✓ Edito de la Présidente
  - ✓ La présentation de la FFA
  - ✓ Les défis de la FFA
  - ✓ Etude : Les femmes administrateurs au sein des conseils d'administration des sociétés du SBF 120 en 2013
  
3. **Conseils pour devenir une « bonne » administratrice**
  - ✓ Guide des Expertes 2013
  - ✓ Votre administrateur.com
  - ✓ Vivier des Femmes Administrateurs

# Femmes & Finance

**Diner du jeudi 12 juin 2014**



[www.federation-femmes-administrateurs.com](http://www.federation-femmes-administrateurs.com)

## 1. Leadership au Féminin : Parcours d'Agnes Bricard

- ✓ Son parcours
- ✓ La mandature : 1<sup>ère</sup> femmes élue présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables
- ✓ Articles : « On dit que la fonction fait l'homme : elle fait aussi la femme »  
« La femme patron gagne du terrain »



## AGNES BRICARD

**Expert-Comptable – Commissaire aux comptes**  
**Présidente d'Honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts comptables**  
**Présidente Fondatrice de la Fédération Femmes Administrateurs**  
**Conseiller du Commerce Extérieur de la France – Paris Ile de France**

Port. : 06 61 64 57 00 – Tél : 01.44.69.06.06 – email : [abcec@wanadoo.fr](mailto:abcec@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.bricard-lacroix.com](http://www.bricard-lacroix.com) –  
Blog : [www.agnes.bricard.com](http://www.agnes.bricard.com)

Mai 2014

### ❖ **Décorations obtenues**

	<u>Parution</u>	<u>Décoration</u>
1. Chevalier de l'Ordre du Mérite	14/05/2001	11/09/2001
2. Chevalier de la Légion d'Honneur	12/04/2004	11/04/2005
3. Officier de l'Ordre du Mérite	14/05/2010	07/02/2011

### ❖ **Lauréate du Prix « La Tribune Women's Awards 2011 » - catégorie Finances et Grand Prix**

### ❖ **Colonel de la réserve citoyenne de l'Armée de l'Air – Club Ader – 12ème promotion 2011**

### ❖ **Fonctions actuelles**

- ✓ Expert-Comptable – Commissaire aux comptes
- ✓ 1<sup>ère</sup> femme Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts comptables et Présidente d'Honneur
- ✓ Présidente de la Fédération des Femmes Administrateurs depuis 2012
- ✓ Personnalité qualifiée au CNOCP (Conseil de Normalisation des Comptes Publics)
- ✓ Membre de l'OEAP (Observatoire Economique de l'Achat Public) depuis 2006
- ✓ Administrateur au sein de l'Académie de l'Intelligence Economique depuis 2012
- ✓ Colonel de la réserve citoyenne de l'armée de l'air

### ❖ **Fonctions institutionnelles**

1. Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (2011-2013)
2. Présidente de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France (2001-2002)
3. Présidente de la Prévention et du traitement des difficultés au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables (2003-2004)
4. Présidente fondatrice du CJEC - Club des jeunes Experts-Comptables diplômés (1983-1985)
5. Présidente nationale de l'ANECS - Association Nationale des Experts-Comptables Stagiaires réglementés (1981-1983)

### ❖ **Ouvrages publiés**

1. *Les nouveaux territoires de l'intelligence économique*, IFIE Editions, 2009 et 2012
2. *Guide du Routard de l'Intelligence Economique*, Editions Hachette, 2012
3. *Les Guides de la commande publique*, Editions Club Secteur Public du CSOEC, 2009 et 2012
4. *Reprendre une entreprise*, Editions Express Roularta, 2009
5. *Accompagner le chef d'entreprise en difficulté*, Editions Litec/Lexis Nexis, 2006

### ❖ **Bases documentaires en ligne initiées**

- ✓ Evaluation : [www.entrepriseevaluation.com](http://www.entrepriseevaluation.com)
- ✓ Prévention : [www.entrepriseprevention.com](http://www.entrepriseprevention.com)
- ✓ Financement : [www.financement-tpe-pme.com](http://www.financement-tpe-pme.com)

### ❖ **Gouvernance des entreprises place des femmes**

- ✓ Création de « DAF au Féminin » dans le Congrès des DAF des Echos (9 juillet 2013)
- ✓ Création de la Fédération Femmes Administrateurs le 3 juillet 2012 – *Présidente en exercice*
- ✓ Création de l'Association Femmes diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs – *Présidente d'Honneur* (novembre 2010)

### ❖ **Participation aux travaux préparatoires des projets de lois**

- ✓ Loi prévention et rebond, projet préparation octobre 2013 sur la réforme de la justice commerciale
- ✓ Loi EIRL 2011-2012
- ✓ Lois Warsmann sur la simplification 2011/2012
- ✓ Loi auto-entrepreneur 2009 et Service Après-Vente des experts-comptables
- ✓ Loi de la sauvegarde 2005 et décret
- ✓ Lois Dutreil I et II – lois pour l'initiative économique

# Panorama de la mandature d'Agnès Bricard, 1<sup>ère</sup> femme élue présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

9 mars 2011 / 12 mars 2013

*Déterminantes personnalités, au premier rang desquelles Remy Rioux Directeur de Cabinet de Pierre Moscovici, s'étaient réunies rue Cognacq Jay ce mardi 12 mars 2013 pour assister à l'émouvante cérémonie de passation de pouvoirs entre Agnès Bricard et Joseph Zorziotti. Nous félicitons l'Ambassadrice du Chiffre qui fut la première femme élue par ses pairs à la tête du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables le 9 mars 2011 : son dynamisme et sa clairvoyance ont guidé ses actions au cours de sa mandature. Le soutien au financement, la sécurité des entreprises, son implication pour la reconnaissance des droits des femmes dans l'univers du chiffre et l'intelligence économique ont figuré au premier rang de ses priorités. Nous souhaitons pleine réussite au 28<sup>ème</sup> Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables qui ne manquera pas de poursuivre les réformes engagées en faveur d'un plus grand rayonnement des experts-comptables dans le monde de l'économie.*

Jean-René Tancrède



Photo © Jean-René Tancrède - Téléphone : 01.42.60.36.35

2011

**9 mars - Agnès Bricard élue présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables**  
Pour la première fois, une femme est élue à la présidence du Conseil Supérieur et devient la 27<sup>ème</sup> présidente de l'institution.

**15 mars - La loi de modernisation des professions réglementées définitivement adoptée : l'interprofessionnalité**

L'Assemblée nationale a adopté définitivement le 15 mars 2011 la loi de modernisation des professions judiciaires ou juridiques et de certaines professions réglementées. Les députés n'ont, en effet, apporté aucune modification en deuxième lecture au texte adopté par le Sénat en décembre 2010. Un décret permettant la création d'une SPFPL interprofessionnelle est attendu.

**18 mars - Premier petit-déjeuner de l'Association des femmes diplômées d'expertise comptable**  
Après la célébration de la journée de la femme le 8 mars 2011 au Conseil Supérieur qui avait rassemblé plus de 300 consœurs, ce sont plus

de 100 professionnelles qui ont participé le 18 mars 2011 au premier petit-déjeuner de l'association.

**28 avril - Les Organismes de Gestion Agréés (OGA) et les experts-comptables scellent leur union avec la nouvelle association UNPCOGA**

Le jeudi 28 avril 2011, les OGA et l'Ordre des Experts-Comptables ont officialisé leur association UNPCOGA pour structurer leurs échanges et servir de cadre dans la réalisation de travaux communs.

**29 avril - Assises de la simplification à Bercy : la profession force de propositions**

À l'occasion des assises de la simplification, le 29 avril 2011, la présidente a présenté seize mesures proposées par la profession pour aider l'action gouvernementale, comme la déclaration unifiée en matière sociale et fiscale.

**10 mai - Lancement de la signature électronique de l'expert-comptable**

Le 10 mai 2011 est née Signexpert, signature électronique de l'expert-comptable, lors d'une cérémonie de remise des clefs en présence des 22 présidents de Conseils régionaux de l'Ordre.

**19 mai - Matinée spéciale déclaration de revenus sur RTL : plus d'un million d'auditeurs**

RTL, en partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, a organisé le 19 mai 2011 une matinée spéciale déclaration de revenus.

A cette occasion, Julien Courbet a accueilli Agnès Bricard et Olivier Salamito pour répondre en direct aux questions des auditeurs.

**17 juin - Les experts-comptables au coeur des investissements d'avenir**

A l'invitation d'Agnès Bricard, Valérie Pécresse, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et René Ricol, alors commissaire général à l'investissement, ont animé une table ronde sur les investissements d'avenir.

**20 juin - Avec le réseau Banque Populaire 1<sup>er</sup> signature d'une convention pour faciliter le financement des TPE et l'attribution notamment des crédits de moins de 25 000 euros**

Olivier Klein, directeur général de la BPCE et Agnès Bricard ont signé, au siège de la BPCE, la première convention-cadre visant à faciliter le financement des TPE. Cette convention a pour objectif de faciliter le financement de TPE de moins de vingt salaires et d'attribuer des crédits inférieurs à 25 000 euros.

**5 juillet - CSO, CDC - Entreprises et le FSI s'unissent pour favoriser le développement des PME de croissance et des ETI**

Agnès Bricard et Philippe Braidy, président de CDC-Entreprises, directeur général délégué du FSI en charge des PME et de l'action régionale, et Jean-Yves Gilet, directeur général du FSI, ont signé une convention visant à faciliter le financement en fonds propres des PME.

**5 septembre - Avec le Crédit Lyonnais 2<sup>ème</sup> signature d'un accord de partenariat destiné à fluidifier l'accès au crédit des TPE-PME**

**5 septembre - Partenariat de diffusion entre le Conseil Supérieur et les presses universitaires de France (PUF)**  
Le Conseil Supérieur et les Presses Universitaires de France ont signé un partenariat de diffusion, qui s'est concrétisé le 5 septembre 2011 par le lancement de cinq ouvrages au sein de deux collections dans les

domaines de la comptabilité, de la gestion, du droit fiscal, du droit social et du droit des affaires. Ces ouvrages sont disponibles dans les grandes librairies.

**5 septembre - L'Abécédaire de la profession comptable : tout savoir sur la profession**

A l'occasion du 66<sup>ème</sup> Congrès de l'Ordre, le Conseil Supérieur a créé un nouvel outil « *L'Abécédaire de la profession comptable* ». Objectif : présenter la profession dans son ensemble. Plus de 65 000 exemplaires ont été diffusés

**19 septembre - Passion commerce, un tour de France pour promouvoir le commerce et accompagner son financement**

Frédéric Lefebvre, alors Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des petites et moyennes entreprises, a inauguré, en présence notamment d'André Marcon, l'opération Passion commerce, une initiative du réseau des chambres de commerce et d'industrie. La profession était partenaire de cet événement avec la présence d'Agnès Bricard

**19 septembre - Le rapport de Gérard Rameix reprend les propositions des experts-comptables et incite les banques à rester mobilisées sur le financement des TPE et PME**

Gérard Rameix, président de la Médiation du crédit, a rendu public son rapport. Ce rapport met en avant les propositions et les réalisations concrètes faites par les experts comptables sur le financement des TPE.

**13/15 octobre - 66<sup>ème</sup> Congrès : record de participation pour un congrès en région, 4 500 congressistes !**

Jean Bernard Cappelletti et Serge Bottali, rapporteurs généraux, ont choisi d'organiser ce 66<sup>ème</sup> Congrès autour du thème « *Experts-comptables et TPE, pour une dynamique de croissance* ». Christiane Company, commissaire général, et l'ensemble du comité d'organisation ont invité les congressistes à découvrir, pendant trois jours, les secrets de la cité phocéenne. Le 66<sup>ème</sup> Congrès s'est vu décerner un prix pour le meilleur congrès national par les 80 villes ayant un palais des congrès

**16 novembre - Réunion nationale des contrôleurs qualité au Cnam : une grande première !**

Pour la première fois, la commission Qualité du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables a réuni, le 16 novembre 2011 au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris, les équipes régionales du contrôle de qualité pour échanger et suivre une formation sur les nouvelles normes professionnelles

**21 novembre - 1<sup>er</sup> trophée de l'Association des femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs, en présence de Frédéric Lefebvre**

A l'occasion de la cérémonie du Palmarès Madame Commerce de France, Agnès Bricard a eu le plaisir de remettre le 1<sup>er</sup> trophée de l'association des femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs, à Lorraine Dauchez, au regard de son parcours professionnel.

**21 novembre - 3<sup>ème</sup> rencontre nationale des EPV, Entreprises du Patrimoine Vivant**

De nombreux représentants du label EPV se sont regroupés à Bercy le 21 novembre 2011

autour de Frédéric Lefebvre. L'occasion d'évoquer les progrès de cette marque et la manière de mieux la valoriser en France et à l'Étranger, avec de nombreux partenaires tel que l'Ordre des Experts-Comptables

**29 novembre - Les propositions du Conseil Supérieur au service de la compétitivité et de la valeur durable des entreprises**

La plaquette « *Principes de mesure de l'immatériel : 12 propositions au service de la compétitivité et de la valeur durable des entreprises* » a été adressée à l'ensemble des députés et sénateurs ainsi qu'aux différents ministères

**5 décembre - Agnès Bricard remporte le prix « La Tribune » Women's Awards 2011 dans la catégorie finance et reçoit le grand prix toutes catégories confondues**

La Tribune a reconnu l'implication et le travail accompli par la profession comptable pour favoriser le financement des TPE/PME et des entreprises à potentiel de croissance (ETI). Lors de la cérémonie de remise de prix, Agnès Bricard a reçu le Grand Prix Allianz récompensant celle parmi les trois nommées ayant reçu le plus de votes des internautes toutes catégories confondues

**6 décembre - Simplification : premier bilan après les premières assises du 29 avril 2011**

Frédéric Lefebvre avec Jean-Luc Warsmann ont souhaité réunir, le 6 décembre 2011 à Bercy, les acteurs de la simplification et les chefs d'entreprise. Il a été dressé la liste des propositions, dont celles issues de la profession, visant à limiter les charges administratives qui pèsent sur les entreprises.

**8 décembre - La commission de Droit comptable du Conseil Supérieur a lancé la 2<sup>ème</sup> édition des journées techniques « Comptabilité Contrôle Audit »**

Journée organisée par le Conseil Supérieur, avec Jérôme Dumont, président de la commission de Droit comptable, en partenariat avec l'Intec, les conférences ont été animées par des professionnels et des universitaires.

**15 décembre - Réflexion autour de l'éthique et de la gouvernance**

A l'occasion de l'Exposia 2011, salon européen du droit, de l'audit et du conseil, plusieurs personnalités publiques dont Agnès Bricard, Michel Prada, Philippe Audouin, Yves Nicolas, William Nahum et Jean-Louis Mullenbach se sont réunies pour échanger sur le thème « *Subordination et indépendance : principes de gouvernance* ».

**19 janvier - Création et lancement d'une assurance santé pour les entreprises**

Innovation majeure, cette assurance santé permettra aux entreprises françaises lorsque la pérennité de leur activité est menacée de couvrir les honoraires des experts de crise, dont l'expert-comptable de l'entreprise.

**27 janvier - Accord signé avec le GIP-MDS et le Conseil Supérieur pour le rapprochement des portails Net-entreprises et jedeclear.com**

Cet accord signé avec Eric Hayat, président du GIP-MDS, a pour but de développer la

dematériation, faciliter le quotidien des entreprises, et soutenir l'utilisation des deux plateformes

**1<sup>er</sup> février - Signature d'une convention entre le Conseil Supérieur et le CRA, Cédants et Repreneurs d'Affaires** Accord permettant aux experts-comptables de disposer d'un réseau qualifié pour accompagner leurs clients dans la transmission d'entreprise

**1<sup>er</sup> et 2 février - Salon des entrepreneurs**

Le Président de la République s'est rendu sur le stand des experts-comptables. Ce fut l'occasion de lui présenter les outils développés par l'Ordre des Experts Comptables dédiés au financement des TPE-PME.

**8 mars - Présentation des dispositifs publics de soutien aux entreprises en présence de trois ministres** Le Conseil Supérieur a organisé, à l'initiative de René Ricol, alors commissaire général à l'investissement et coordinateur des dispositifs publics de soutien aux entreprises, un colloque dont l'objectif était de présenter aux experts-comptables les dispositifs clés mis en œuvre par l'État en faveur des entreprises.

**8 mars - A l'occasion de la journée de la femme, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables a reçu Jean-François Copé co-auteur de la loi Copé-Zimmermann sur la parité dans les conseils d'administration**

**19 mars - A l'occasion de l'inauguration du Conseil de la simplification à Bercy, Frédéric Lefebvre a nommé Agnès Bricard présidente du groupe de travail sur l'accès des TPE aux financements bancaires**

**20 mars - Les experts-comptables font leurs propositions fiscales**

Joseph Zorogniotti, président d'honneur du Conseil Supérieur et président du Club fiscal et Jean-François Pastureau, président de la Commission fiscale du Conseil Supérieur ont dévoilé les propositions fiscales des experts-comptables autour de deux tables-rondes : « *La fiscalité : outil de développement économique ?* » et « *Fiscalité, les grands défis d'aujourd'hui* ».

**26 mars - Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables a signé la convention nationale Tiers de confiance avec la Direction générale des finances publiques**

Tout expert-comptable, société d'expertise comptable ou association de gestion et de comptabilité qui a signé une convention individuelle avec la Direction des Finances publiques peut exercer pour un client ou un adhérent, la mission de tiers de confiance moyennant la conclusion d'une lettre de mission

**30 mars - Publication du décret relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable**

Ce texte fait suite aux lois du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce à l'artisanat et aux services et du 28 mars 2011 de modernisation des professions judiciaires ou juridiques et certaines professions réglementées, sous l'influence du droit communautaire.

**2 avril - Avec le Crédit du Nord, 3<sup>ème</sup> signature d'une convention en matière de financement**

Après la Banque Populaire et LCL, le Conseil Supérieur a signé une convention de partenariat

## 2012



avec le Crédit du Nord afin de faciliter l'accès des entreprises aux crédits bancaires et de raccourcir les délais d'examen des demandes de prêts.

**13 avril - Agnès Bricard sur les ondes de RTL**  
Agnès Bricard est intervenue à nouveau sur les ondes de RTL dans le cadre des nouveautés 2012 en matière d'impôts sur le revenu.

**3 mai - Publication de l'arrêté portant agrément du règlement intérieur de l'Ordre des Experts-comptables**  
Le texte qui complète le décret du 30 mars 2012 et encadre ainsi l'exercice de la profession.

**4 juin - Signature d'une convention de partenariat entre le Conseil Supérieur et la délégation interministérielle à l'Intelligence économique**  
Cette convention améliore la coopération en matière d'intelligence économique au service des entreprises et de l'emploi.

**5 juin - Fleur Pellerin, ministre déléguée aux PME, à l'Innovation et à l'Economie numérique, rencontre les experts-comptables**  
Agnès Bricard a présenté à Fleur Pellerin les travaux menés par l'Ordre des Experts-Comptables sur le financement des TPE et le renforcement des fonds propres des PME-ETI pour favoriser la compétitivité.

**19 juin - Conférence de presse avocats / experts-comptables : une interprofessionnalité fonctionnelle**  
Pour la première fois, Agnès Bricard et Christian Charrière Bournazel, Président du Conseil national des barreaux, ont réuni ensemble la presse et affiché une volonté d'harmonie et de complémentarité entre les deux professions.

**28 juin - Planète PME : le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, rencontre les experts-comptables**  
Au cours de la 10<sup>ème</sup> édition de Planète PME, Jean-Marc Ayrault s'est rendu sur le stand de l'Ordre des Experts-Comptables pour rencontrer Agnès Bricard. L'occasion de lui présenter les actions menées par le Conseil Supérieur en matière de financement, de prévention et d'intelligence économique.

**3 juillet - Lancement de la Fédération Femmes administrateurs à l'initiative des experts-comptables avec les femmes du secteur public et libéral**  
Cinq associations de femmes regroupées dans les métiers du chiffre, du droit ainsi que du secteur public ont créé la fédération Femmes administrateurs. La Fédération est présidée pour un mandat de deux ans par Agnès Bricard et Marie-Jo Zimmermann, co auteur de la loi sur la parité, en est la présidente d'honneur.

**4 juillet - 1<sup>er</sup> Congrès de DAF autour de la réflexion d'une liste spécifique experts-comptables salariés d'entreprise**  
Plus de 2 000 DAF, issus de grandes entreprises mais également de PME, ainsi que de nombreuses personnalités étaient présentes à ce premier rendez-vous. Partenaire de l'événement, l'Ordre des Experts-Comptables était au cœur des débats.

**12 juillet - Avocats et experts-comptables se mobilisent au service de l'attractivité de la France et de l'accompagnement des investisseurs étrangers**  
LAFII (Agence Française pour les Investissements Internationaux), le CNB et le Conseil Supérieur ont signé une convention de partenariat pour favoriser le développement des investissements étrangers en France en s'appuyant sur la connaissance des milieux d'affaires de chacun des partenaires.

**25 septembre - Avec le Crédit Agricole 4<sup>ème</sup> signature d'une convention sur le financement**  
Le Conseil Supérieur et le Crédit Agricole ont signé une convention cadre destinée à faciliter l'accès au crédit des TPE et des professionnels.

**1<sup>er</sup> octobre - Corse : création du 23<sup>ème</sup> Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables**  
Un nouveau Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables a été créé : le Conseil régional de Corse. Le Conseil Supérieur compte désormais 69 élus.

**3, 4 et 5 octobre - 67<sup>ème</sup> Congrès de l'Ordre : plus de 6 000 congressistes réunis !**  
Philippe Arraou, rapporteur général, et les équipes de ce 67<sup>ème</sup> Congrès ont choisi de

consacrer cette nouvelle édition sur le thème « *L'expert-comptable entrepreneur, une marque, une offre* ». Françoise Berthon, commissaire général, et l'ensemble du comité d'organisation, ont invité les congressistes à découvrir pendant trois jours, les charmes de la capitale.

**11 octobre - Le Conseil Supérieur a participé à l'élaboration d'un guide sur la gouvernance d'entreprise en France.**

L'objectif de ce document souhaité par l'Institut Français des Administrateurs (IFA) est de montrer l'excellence de la gouvernance d'entreprise en France afin d'attirer les investisseurs étrangers.

## 2013

**25 janvier - Agnès Bricard rencontre Nicolas Dufourcq, directeur général de la BPI**  
Présentation des actions du Conseil Supérieur en matière de financement des PME/ETI sur leurs projets de développement par les fonds propres

**28 janvier - Transmission d'entreprise : le Conseil Supérieur signe un partenariat avec la CCIFTE**  
Partenariat destiné à renforcer la capacité pour les experts-comptables à procéder à des missions de conseil en transmission d'entreprise à travers une collaboration sécurisée avec les professionnels de la CCIFTE.

**5 février - Remise nationale des prix Cré'Acc 2012 à la Fédération Française de Football, en présence d'Emmanuel Petit, parrain de cette 10<sup>ème</sup> promotion**  
A l'occasion de son 10<sup>ème</sup> anniversaire, Cré'Acc a souhaité rendre hommage à Pascale Ullmo en créant le « *Prix 10<sup>ème</sup> anniversaire/Pascale Ullmo* ». Pascale Ullmo a toujours soutenu dans ses fonctions, que ce soit à la médiation du crédit ou au commissariat général à l'investissement, les créateurs d'entreprise.

**6 février - 20<sup>ème</sup> anniversaire du Salon des entrepreneurs**  
Agnès Bricard a ouvert le salon des entrepreneurs avec Pierre Moscovici sur le thème de la création d'entreprise. En direct du 20<sup>ème</sup> salon des entrepreneurs, Agnès Bricard a été interviewée sur BFM Business.

**7 février - Lancement du livre « 70 ans d'histoire » auprès de la presse**  
« *Une marque, c'est raconter une histoire* » déclare Agnès Bricard.

**7 février - Avec la Caisse d'Épargne, 5<sup>ème</sup> signature d'une convention sur le financement**  
Dans le cadre du 20<sup>ème</sup> anniversaire du salon des entrepreneurs, Christine Fabresse, directrice développement Caisse d'Épargne, et Agnès Bricard ont signé une convention de partenariat en faveur du financement des TPE-PME.

**27 février - France Active et le Conseil Supérieur signent une convention de partenariat**  
Une signature avec un financeur solidaire pour créer une synergie plus forte entre nos deux réseaux.

## ma **Vérité** sur

CRIEZ-LA HAUT ET FORT



Présidente de la Fédération des Femmes Administrateurs,  
Présidente de l'Association « Tous pour la prévention de l'Entreprise avec l'Assurance santé Economique des entreprises »  
Présidente d'honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

### **« On dit que la fonction fait l'homme : elle fait aussi la femme »**

**Comment promouvoir les femmes aux postes de direction et de décision ? Réponse d'Agnès Bricard, fondatrice de la Fédération des Femmes Administrateurs.**

Agnès Bricard a été la première femme à prendre la présidence du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables en 2011-2012. Fondatrice de la Fédération des Femmes Administrateurs en juillet 2012, elle participe à la féminisation des postes de direction et de décision et lutte contre les stéréotypes féminins.

**Quelle est la situation des femmes dirigeantes aujourd'hui ?**

Il y a toujours eu des femmes dirigeantes, mais elles sont des exceptions, des « surfemmes ». Les femmes ne sont pas « fabriquées » pour être des dirigeantes. Aujourd'hui, avec les lois Sauvadet et Copé-Zimmermann, on va vers la modernisation : les quotas ont pour but d'instaurer une représentativité féminine de 40% dans les conseils d'administration d'ici 2017 et 2018 pour le monde public.

Bien sûr, au départ, nous sommes toutes foncièrement contre les quotas. Il y a 30 ans, on y réfléchissait déjà mais on refusait « d'être des quotas » : on pensait que les femmes seraient promues d'elles-mêmes, grâce à leurs compétences, aux postes d'administratrices ou de présidentes. Finalement, ça n'a jamais été le cas donc les quotas sont nécessaires dans une

première étape et dans la seconde étape, ils sont biodégradables. Il faut d'abord malheureusement contraindre par des lois pour ensuite (études Mc Kinsey récentes) constater les points de croissance supplémentaires que la présence des femmes apporte : donc constatons qu'il faut contraindre puis convaincre.

### **Que pensez-vous des clichés qui attribuent aux femmes des compétences spécifiques ?**

On parle beaucoup du « capital féminin », comme s'il était tout à fait spécifique et différent du capital masculin. Mais ce n'est pas le cas : encore une fois, chacun « fabrique » son plan de carrière, son ascension. On sait que la fonction fait l'homme : elle fait aussi la femme. Quand je suis devenue présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, la fonction m'a fabriquée.

Il n'y a pas de spécificités propres au « capital féminin », on n'est pas plus dans le social, dans le solidaire que dans l'écoute : comme les hommes, on se fabrique. Mais pour se fabriquer, il faut nous laisser de la place. Et, puisque cela ne se fait pas naturellement, les lois vont contraindre, puis les femmes vont convaincre.

Comment vont-elles convaincre ? Tout simplement grâce à des indicateurs qui permettront de constater qu'il y a, certes, une croissance supplémentaire mais qu'il y a aussi plus de qualitatif. Mettre une femme avec un homme, c'est déjà constater qu'il y a moins de brutalité dans les rapports et c'est ce qu'on veut inscrire : plus d'explication et plus d'argumentation. C'est l'avantage à la présence d'une femme : un homme ne va pas taper sur une femme parce que ça ne se fait pas et que sa mère lui a appris que c'était impossible, alors qu'il n'hésite pas à le faire avec un autre homme. C'est là que seront réellement les modifications aujourd'hui : dans les comportements, non dans un capital féminin supposé différent d'un capital masculin.

### **En plus de ces quotas, d'autres mesures pourraient-elles être mises en place ?**

Nous devons aller encore plus loin. On me demande souvent de citer des femmes présidentes de grandes entreprises : il y en a quelques-unes, mais ce sont des exceptions, ce ne sont pas des modèles. Aujourd'hui, il faut des modèles, une vraie généralisation.

Donc, pour avoir des femmes présidentes dans les grandes entreprises, et notamment dans les grandes entreprises publiques où les présidents sont nommés par décrets et arrêtés, il faut instaurer une alternance. Si le président est un homme, la prochaine fois, ce sera une femme. Il ne s'agira pas forcément d'une obligation mais au moins d'une priorité. Il faut qu'on se donne les moyens pour recruter pendant deux ou trois mois pour trouver la femme qui convient au poste, et que l'on ait enfin des modèles de femmes présidentes de grandes entreprises.

## **Vous incarnez l'ambition des femmes à conquérir des postes à responsabilités : quelle est votre expérience personnelle ?**

Il y a 30 ans, on imaginait les quotas, j'avais 20 ans. On avait refusé les quotas pour des raisons nobles et je me suis dit qu'il fallait démontrer qu'on pouvait conquérir ces postes à responsabilités. Alors je suis partie à la conquête de ces postes dans mon domaine, celui des experts-comptables. Je voulais montrer qu'on pouvait changer les lignes en proposant une nouvelle vision de ma profession.

Ça n'a pas toujours été évident : chez les experts-comptables, il y a 75% d'hommes pour 25% de femmes. J'ai dû faire ma place : j'ai d'abord été présidente de Paris puis, dix ans plus tard, en 2011, présidente du Conseil Supérieur. Ce n'était pas naturel, tout le monde m'expliquait que la vice-présidence m'irait très bien. Et à un moment, il a fallu que je change de syndicat. Quand on a passé trente ans, une vie, dans un syndicat, c'est une décision difficile à prendre, il m'a fallu de l'audace.

Il faut souvent dire aux femmes « Osez ! ». Les hommes le font, ils ne se posent pas de question. Il faut pousser les choses : si vous êtes sûre que vous êtes compétente, que vous avez une vocation et que vous voulez porter des projets, modifier des lignes, allez-y, il faut oser. C'est ce que j'ai fait : j'ai changé de syndicat et j'ai pu être présidente. J'en suis très fière parce que ça a été une expérience extraordinaire.

Mais il y a des points négatifs : la brutalité des rapports a été difficile. Quand je suis sortie de cette présidence, j'ai su que ce n'était pas comme ça que je voulais le monde de demain pour nos filles. Alors j'ai créé la Fédération des Femmes Administrateurs pour imaginer ce monde demain, pour qu'il soit plus viable, plus humain, plus généreux. Parce que la compétitivité et la croissance peuvent exister dans d'autres rapports que la brutalité.

## **Quelles sont les actions mises en œuvre par la Fédération des Femmes Administrateurs ?**

Nous avons fait une demande au Ministère du droit des femmes : celui d'ouvrir, sur le site du Ministère, un fichier des femmes administrateurs. Aujourd'hui, plus de 400 associations féminines gèrent la mise en place de femmes aux postes de direction ou de décision. Pour permettre ces promotions, il faut, en pratique, constituer un fichier, un vivier : c'est ce que j'appelle la mise en place opérationnelle d'un enjeu sociétal.

Dorénavant, les femmes ont un modèle de CV de femmes administrateurs : elles peuvent s'inscrire et bénéficier, pour assurer leur soutenance, de l'accompagnement d'associations.

Il faut que les femmes apprennent à se défendre, à soutenir leurs positions, leurs compétences, qu'elles se vendent pour que les conseils d'administration retiennent leur candidature. Désormais, on leur en donne les moyens.

Maintenant, il faut aller plus loin : faire en sorte que les entreprises, les cabinets de recrutement, viennent également sur le site du Ministère. La Ministre va réfléchir en ce sens. Il faudrait qu'on ait 4 000 voire 5 000 CV sur le site du Ministère des Droits des Femmes

Enfin, le troisième stade sera de créer des indicateurs pour mesurer l'impact de la performance : la combinaison « un homme + une femme » dans les postes de direction apporte-t-elle plus de croissance ? Aux Etats-Unis, des études démontrent déjà que, quand on met un homme et une femme dans les postes de direction, il y a au moins 1% de croissance supplémentaire (études Mc Kinsey)

*Propos recueillis par Marine Périn*



Article publié sur le site internet

[www.lavoixdefrance.fr](http://www.lavoixdefrance.fr)

le 15 mai 2014

Présidente de la Fédération des Femmes Administrateurs,  
Présidente d'honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

## **La femme patron gagne du terrain !**

**La dernière étude du cabinet Strategy &, prévoit que d'ici 2040, un tiers des dirigeants d'entreprises dans le monde seront des femmes. Mais qu'en est-il de leur situation aujourd'hui ? Quelles sont les régions du globe plus propices à laisser la place au beau sexe ? Quels sont les enjeux des dirigeantes ? Décryptage de la gouvernance version féminine !**

Même si les femmes dirigeantes se font de plus en plus nombreuses, la "denrée" reste encore assez rare pour que chaque nouvelle prise de pouvoir soit assimilée à une victoire. Le leadership féminin n'est pourtant pas différent de sa version masculine, selon les dernières recherches sur le sujet : il ne serait pas un modèle de management à différencier et à mettre à part.

### **Les femmes au pouvoir, le long chemin vers la banalisation**

Si l'étude de Strategy& montre un certain optimisme, la gouvernance des femmes n'est pas encore acquise, notamment dans le domaine privé. Certains secteurs comme l'industrie des matériaux de construction sont majoritairement dominés par la gente masculine, la femme y a encore du chemin à parcourir. De nombreuses barrières limitent cette expansion comme nous le déclare Agnès Bricard, présidente des Femmes Administrateurs et première femme du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts, contactée par La Voix de France : « *Le constat aujourd'hui, c'est que les femmes dirigeantes sont encore des exceptions, elles sont perçues comme des sur-femmes. Elles sont parties d'un handicap lourd qui rend la chose incroyable. Une généralisation ne se fait pas naturellement.* »

Autre point noir, la promotion en interne dans les entreprises est cloisonnée. Agnès Bricard ajoute : « *Les plafonds de verre sont encore bien présents dans le privé.* » Dans le monde occidental, la montée en puissance des femmes à des hauts postes doit encore passer par l'obligation d'intégration. C'est même la règle d'or pour leur permettre d'obtenir un statut à haute responsabilité.

## « Il faut contraindre pour convaincre »

Le combat du patronat au féminin semble ne pas (devoir) se faire sans des normes imposées aux acteurs : « Pour généraliser, il faut d'abord contraindre les entreprises pour ensuite les convaincre », nous énonce Agnès Bricard, fervente défenseuse du statut de la femme dans le milieu professionnel. Il faut dire que la contrainte porte ses fruits dans le domaine public, qui pave le chemin à suivre pour le privé : « *L'obligation de mettre au moins une femme dans la shortlist des postes à pourvoir dans les directions du secteur public est une bonne chose. Le secteur privé suivra forcément* », revendique-t-elle. De facto, le débat sur la fonction particulière des femmes pourrait être considéré comme stérile si les dernières recherches sur la position de la femme dirigeante sont prises en compte.

## Le sexe n'est pas une variable pertinente

La chercheuse Sarah Saint-Michel a mis en lumière une donnée primordiale dans ce clivage des genres : le sexe n'aurait aucune influence dans la position du leadership. Selon les conclusions de son investigation, la société aurait été bernée par des stéréotypes : « *Le point de départ était de penser qu'un leadership au féminin existait. Selon les idées reçues, les femmes ont un management bienveillant, davantage à l'écoute de leurs collaborateurs. Or, les résultats de mes recherches n'ont pas révélé de particularité chez les femmes lorsqu'elles sont au pouvoir. Peu importe le sexe de l'individu, chacun peut être bienveillant et performant. Il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes dans le déploiement du leadership.* »

Ce sont des attentes stéréotypées qui sont véhiculées par les femmes et le pouvoir : le partage, la communauté ou, à l'inverse, plus autoritaire et agressive. Or, ça n'a jamais été révélé.

## Et l'autre face du monde ?

L'autre partie du globe n'est pas encore mûre sur le sujet, hormis une exception chinoise. Sarah Saint-Michel a d'ailleurs rencontré un problème de représentativité : « *Dans les pays au Moyen-Orient, il n'y a pas d'études sur le sujet. C'est un thème encore jeune.* » Dans l'Empire du milieu, les femmes se sont imposées de fait, dicit Agnès Bricard : « *Il y a beaucoup de femmes dirigeantes en Chine, où la révolution maoïste a joué un rôle important. Toute révolution impose l'égalité des genres. C'est l'éclosion de l'identité de l'égalité.* »

Les pays européens comme la France, l'Allemagne et l'Italie ont eux profité de l'avancée des Anglo-saxons sur la prise de pouvoir des femmes au sommet de la pyramide entrepreneuriale. Agnès Bricard nous dévoile : « *Dans les pays anglo-saxons, le poids de la femme vient complètement du côté RSE – responsabilité sociale des entreprises - qu'ils ont rapidement élaboré. La diversité et la parité sont issues de la RSE. Ils sont dans une culture du résultat, ce qui a permis de faire émerger la femme dirigeante dans des pays comme le nôtre.* »

La femme au pouvoir, largement stéréotypée et malmenée, a encore des preuves à apporter mais la tendance va brusquement s'inverser. Dans un monde où la productivité prime, le genre ne devrait plus être pris en compte. Et le débat s'éteindra au moment de sa banalisation.

# Femmes & Finance

**Diner du jeudi 12 juin 2014**



[www.federation-femmes-administrateurs.com](http://www.federation-femmes-administrateurs.com)

## 2. Un enjeu sociétal : la présence de Femme au Conseil d'administration

Deux lois : Une Fédération Femmes Administrateurs (FFA)

- ✓ Edito de la Présidente
- ✓ La présentation de la FFA
- ✓ Les défis de la FFA
- ✓ Etude : Les femmes administrateurs au sein des conseils d'administration des sociétés du SBF 120 en 2013

## Le mot de la Présidente



Portable : 06.61.64.57.00  
Email : [agnes.bricard@orange.fr](mailto:agnes.bricard@orange.fr)

### ADMINISTRATEUR AU FÉMININ : MODE D'EMPLOI

**Pour inscrire votre CV en tant que candidate à des mandats d'administratrices**

➤ **1<sup>er</sup> étape :**

**Inscrivez-vous auprès des Associations fondatrices de la Fédération Femmes Administrateurs**

<http://www.federation-femmes-administrateurs.com/>

➤ **2<sup>ème</sup> étape :**

**Inscrivez-vous sur le site du Ministère des Droits des Femmes**  
[www.administratrices.femmes.gouv.fr](http://www.administratrices.femmes.gouv.fr)

En fixant des objectifs de parité au sein des conseils d'administration des grandes entreprises et dans le secteur public, la loi Zimmermann du 27 janvier 2011 puis la loi Sauvadet du 12 mars 2012 ont également donné les clés pour apporter des réponses concrètes aux besoins de modernisation de la gouvernance des entreprises et de professionnalisation du statut d'administrateur.

Depuis plus d'un an, la Fédération des Femmes Administrateur s'est engagée dans la valorisation de la mixité mais surtout dans la diversité des profils des femmes candidates à des mandats d'administrateurs. Au sein même de la Fédération, les femmes du monde public, avec « Administration moderne », côtoient celles de la sphère privée avec les femmes libérales.

Les talents du secteur public doivent intégrer les conseils d'administration des entreprises et réciproquement les talents du secteur privé doivent rejoindre les instances qui administrent les trois versants de la fonction publique (Etat, collectivités territoriales et hôpitaux) pour garantir compétitivité et développement de toutes ces entités.

**La diversification du profil d'administrateur est indispensable à sa professionnalisation.** Le profil de l'administrateur juriste ou financier ne peut répondre à lui seul à l'ensemble des attentes. En accueillant les femmes chefs d'entreprises, comme l'a souhaité Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes, les femmes ingénieurs ainsi que les femmes du secteur du commerce en qualité de membres observateurs, la Fédération s'est clairement engagée dans cette voie de diversification.

Pour poursuivre cette progression vers une représentation équilibrée au sein des conseils d'administration et garantir la variété des profils, **il est nécessaire de donner une visibilité réelle aux nouveaux profils d'administrateurs.** La création du site [www.administratrices.femmes.gouv.fr](http://www.administratrices.femmes.gouv.fr) par le **ministère des droits des femmes répond à ce besoin de visibilité** tout en donnant une dimension sociétale à cet enjeu de la représentativité des femmes dans les organes de direction des entités privées et publiques. Le site femmes administratrices n'a pas vocation à devenir une bourse aux mandats, ni un forum de recrutement mais simplement un **espace où les femmes candidates pourront s'informer, préparer un CV, prendre contact avec l'un des réseaux féminins partenaires afin de confronter leurs compétences aux attentes du marché.**

Il s'agit désormais d'encourager, d'accompagner, de former, de révéler tous ces talents féminins. L'objectif de 5000 CV (curriculum vitae) pour répondre à un besoin estimés entre 550 et 1350 postes de femmes administrateurs selon le rapport d'activité de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances de l'Assemblée Nationale de 2009, pour atteindre l'objectif de 40%. Cet objectif pourrait paraître trop ambitieux mais il est indispensable pour tenir compte de l'évolution du pourcentage de représentativité au cours des prochaines années et ainsi créer une véritable émulation. A titre d'exemple, les sociétés du SBF 120 comptaient 357 mandats attribués à des femmes sur les 1500 mandats d'administrateurs en 2013, soit près de 24% des mandats d'administrateurs. Seules trois sociétés sur les 120 qui composent l'indice ne font siéger aucune femme. Ces chiffres sont encore plus satisfaisants pour les sociétés du CAC 40, dans lesquelles siègent toutes au moins une femme. D'ailleurs, sur les 572 mandats d'administrateurs, 151 ont été attribués à une femme soit 26,4% des mandats. Concernant les paliers de la loi Copé-Zimmermann, 5% des sociétés du SBF 120 et du CAC 40 font siéger au moins 40% de femmes et deux sur trois sociétés du SBF 120 ainsi que trois sur quatre sociétés du CAC 40 font siéger au moins 20% de femmes dans leur conseil d'administration en 2013. **Le processus est donc bien en marche et doit être encouragé.**

**Ainsi, des structures de formation,** proposées par l'IFA, le Women Be European Board Ready Essec et Sciences Po, **disposent de tous les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de formation et d'accompagnement souhaités par les administratrices comme par les administrateurs.** Il s'agira donc bien à travers ces formations de professionnaliser le statut d'administrateur et non pas de mettre en place des modules de formation spécifiques aux femmes. **De son côté, la Fédération contribuera également à sa manière en proposant une veille continue des pratiques, des actions originales et spécialisées** de coaching, de jeux de rôles intégrant des comédiens ou des cabinets de gouvernance et autres services nécessaires.

Cette démarche d'ouverture fait partie de l'ADN de la Fédération des Femmes Administrateur, qui est la garantie du succès de cet enjeu sociétal visant à professionnaliser le statut d'Administrateur au service de la modernisation, de la croissance et d'une meilleure gouvernance des entreprises.



## PRESENTATION

Création en juillet 2012

### Enjeux

L'enjeu de la Fédération créée en juillet 2012, est **d'assurer la mise à niveau de la représentation des femmes au sein des conseils d'administration** et de surveillance, et ce, conformément aux lois Copé-Zimmerman dans le monde privé et Sauvadet dans le monde public. **Cela doit permettre de rééquilibrer les pouvoirs, les compétences et d'agir sur les comportements** et pratiques au service de la performance et de la compétitivité des entreprises, des associations et des établissements publics.

Si l'intégration des femmes dans les conseils d'administration participe à une meilleure gouvernance, l'action de la Fédération aidera à faire comprendre que leur entrée conduit naturellement à **professionnaliser la fonction d'administrateur nécessaire à la modernisation de notre pays.**

### Objectifs 2013 / 2014

- Pour la réussite de la **mixité public/privé.**
- Pour une **attractivité et une influence en Europe**, le levier des compétences féminines.
- Pour une parité dans les instances.
- Pour un modèle de compétitivité, créateur de croissance : l'efficiencia du capital féminin.

**Associations Membres de la Fédération**

**I. Membres historiques**

1. **Association Femmes AAA+ (Avocates)**  
présidée par Brigitte Longuet.
2. **Association Française des Femmes Juristes**  
présidée par Mary Daphné Fishelson.
3. **Association des Femmes Diplômées  
d'Expertise Comptable Administrateurs,**  
présidée par Françoise Berthon et Marie-Ange Andrieux.
4. **Association des Femmes Huissiers de Justice,**  
présidée par Astrid Desagneaux.

**Femmes libérales**

5. **Association Administration Moderne**  
présidée par Anne-Marie HELLEISEN.

**Femmes du monde public  
(Enarques)**

**II. Membres observateurs**

6. **Association CEFEC**  
présidée par Agnès Chauveau.
7. **Association Femmes Ingénieurs et Scientifiques**  
présidée par Aline Aubertin
8. **Association Femmes Chefs d'Entreprises**  
présidée par Eva Escandon

**Femmes Commerce de France**

**Femmes Ingénieurs**

**Femmes Chefs d'Entreprises**



[www.federation-femmes-administrateurs.com](http://www.federation-femmes-administrateurs.com)

## Les défis de la Fédération

La Fédération des Femmes Administrateurs a pour objectif de rassembler les compétences féminines dans leur diversité afin de rompre avec la politique de la chaise vide lorsqu'il s'agit de trouver des femmes compétentes.

La Fédération souhaite développer un véritable SAV des lois sur la parité (1) afin de substituer au modèle actuel, caractérisé par un système de recrutement par cooptation, pour un modèle ouvert fondé sur une parité positive en vue de professionnaliser le statut d'administrateur.

Ces défis, la Fédération des Femmes Administrateur pourra les relever en mettant en œuvre plusieurs actions concrètes :

**1/ Favoriser la mixité public-privé**

**2/ Faire apparaître les spécificités des compétences féminines pour pourvoir les postes de femmes administrateurs conformément aux objectifs fixés par les lois de parité (2) ;**

**3/ Professionnaliser le statut d'administrateur avec notamment la prise en compte d'unités de formation afin que femmes et hommes aient un niveau équivalent ;**

**4/ Rendre les candidates plus visibles notamment :**

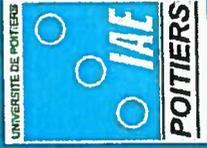
- par différents moyens de communication,
- sur le site du ministère des droits des femmes, en créant un point d'entrée unique pour consulter la liste des femmes compétentes à partir des fichiers des associations membres de la Fédération ;

**5/ Accompagner les participantes qui le souhaitent (partenariat formation avec l'IFA et l'ESSEC, mentoring, témoignages, conférences) ;**

---

(1) Loi Copé / Zimmermann (27 janvier 2011), Loi Sauvadet (12 mars 2012).

(2) Le seuil est fixé à 40 % de femmes administrateur en 2016 (Loi Copé Zimmermann) et en 2017 pour le secteur public (Loi Sauvadet).



## Les femmes administrateurs au sein des conseils d'administration des sociétés du SBF 120 en 2013

**Karima BOUAISS**

Maître de Conférences  
Institut d'administration des entreprises  
Université de Poitiers

**Agnès BRICARD**

1ère femme Présidente de l'Ordre des  
Experts Comptables et Présidente de la  
Fédération des femmes administrateurs

Avec l'aimable relecture de Viviane De BEAUFORT

Professeur à l'Essec et fondatrice du Essec – Women Be European Board Ready

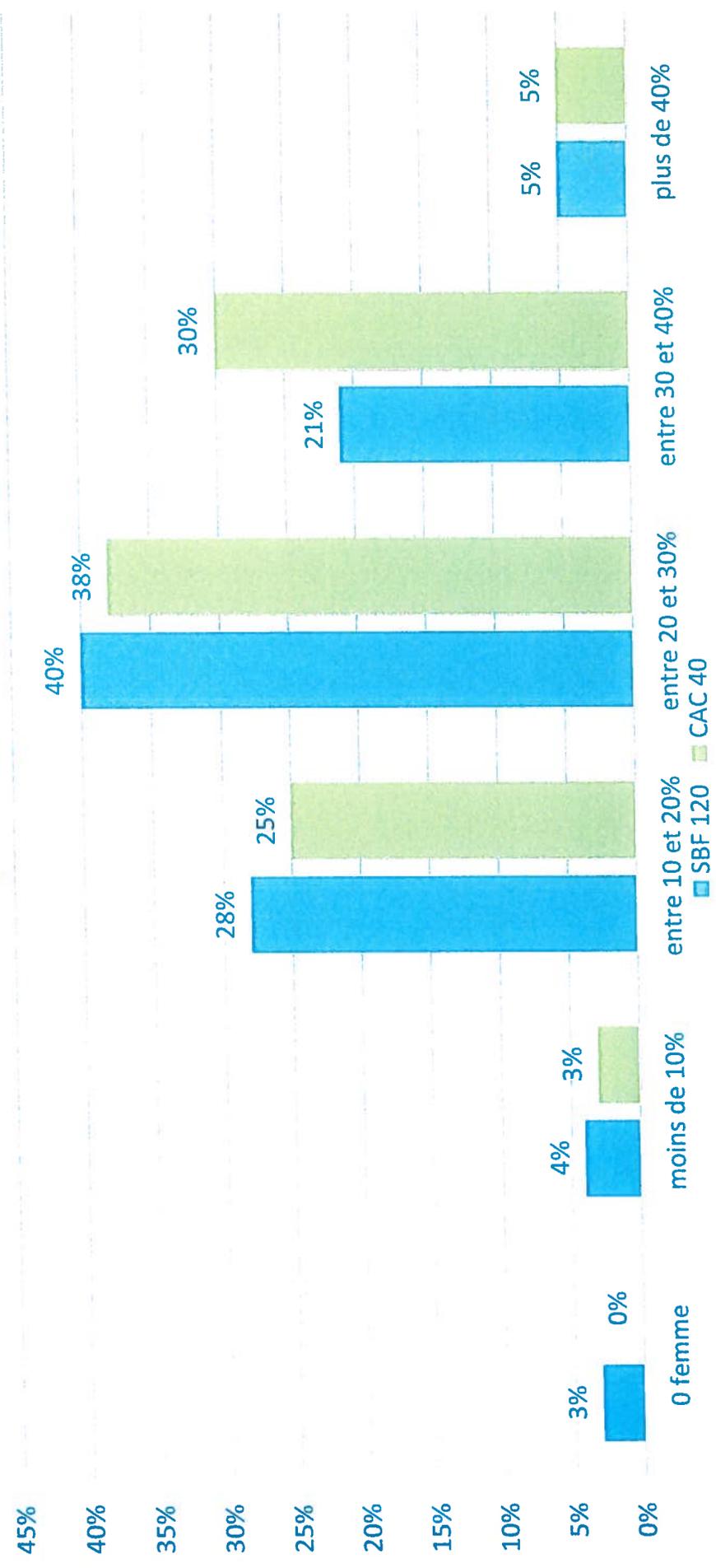
## > Objectif et échantillon

⇒ Faire un état des lieux qualitatif de la présence des femmes au sein des conseils d'administration des groupes français en comparant les sociétés du CAC 40 à celles du SBF 120

	SBF 120	CAC 40
Nombre de sociétés faisant siéger des femmes	117 sociétés	40 sociétés
En %	97,5%	100%
Nombre de mandats	357 mandats sur 1500	151 mandats sur 572
En %	23,8%	26,4%
Nombre de femmes	289 femmes	118 femmes
Répartition françaises étrangères	71% de femmes françaises 73% de mandats attribués aux femmes françaises	64% de femmes françaises 67% de mandats attribués aux femmes françaises
En %	41% des femmes siègent dans un conseil d'administration d'une société du CAC 40	



### Sociétés ayant dans leur CA...

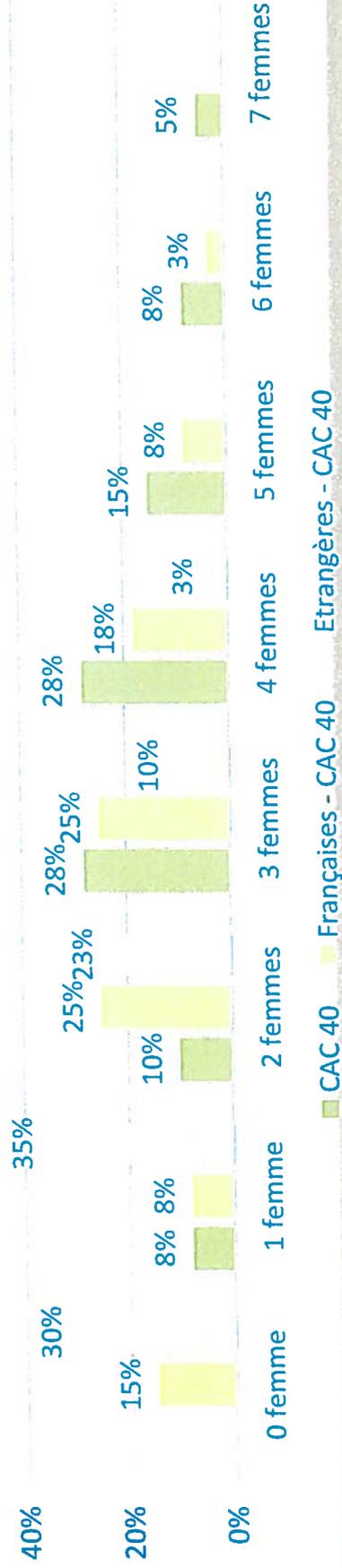




### Proportion de sièges attribués par les sociétés du SBF 120



### Proportion de sièges attribués par les sociétés du CAC 40

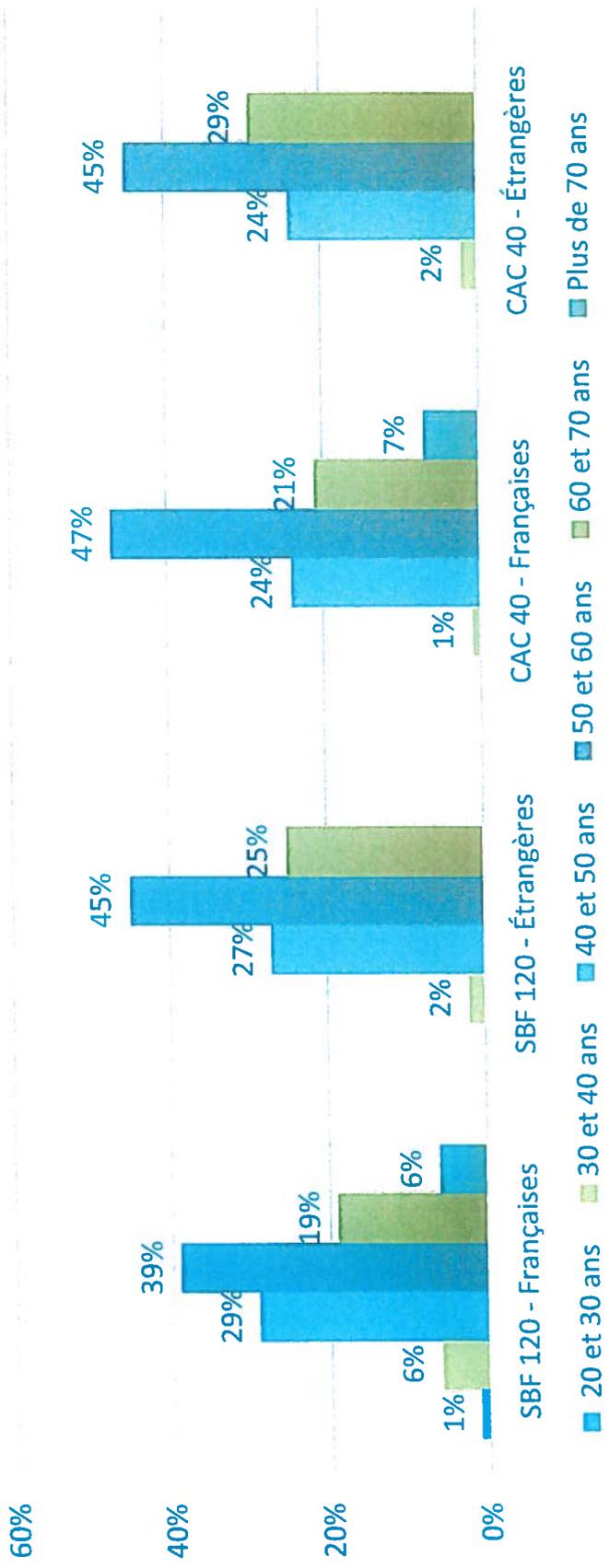


## Nationalité des femmes étrangères

SBF 120	CAC 40
23 nationalités	14 nationalités
52% d'européennes	51% d'européennes
10 nationalités de pays de l'Union Européenne	7 nationalités de pays de l'Union Européenne
30% d'américaines du Nord	32% d'américaines du Nord
25% d'américaines (US)	30% d'américaines (US)
8,4% issues des pays émergents	16% issues des pays émergents

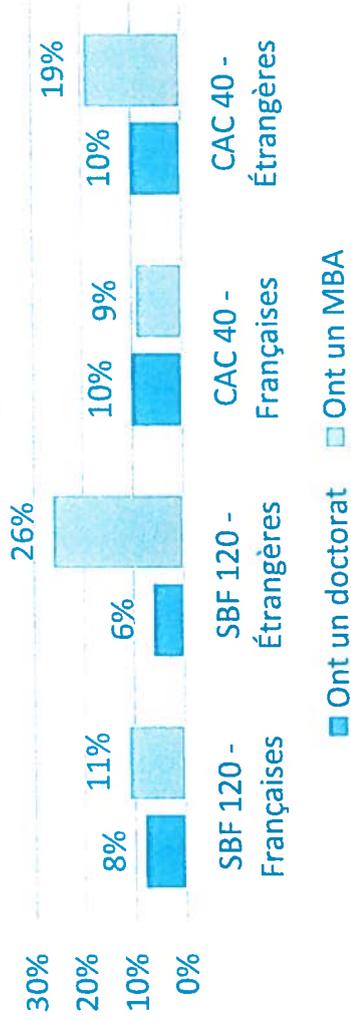
# Age des femmes administrateurs

## Femmes âgées entre ...

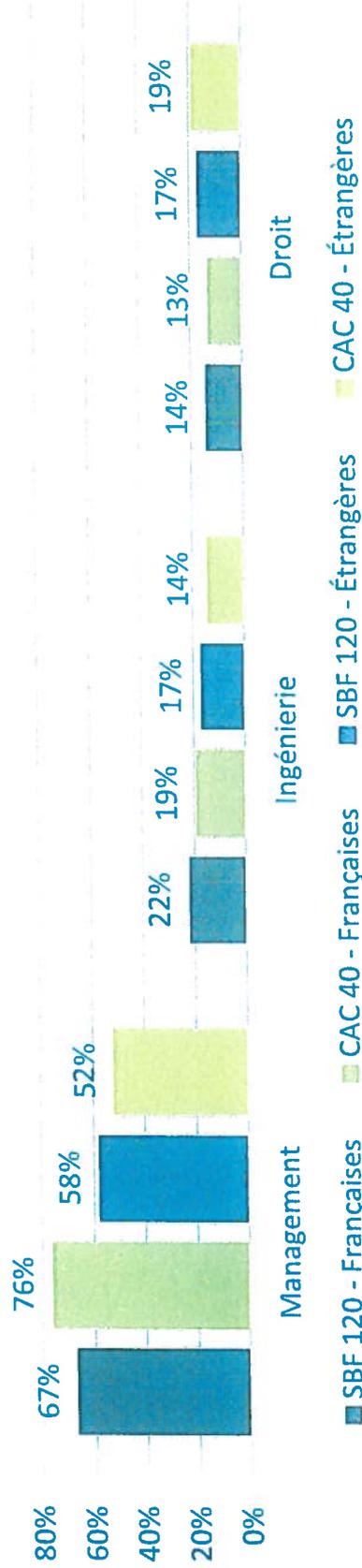


SBF 120		CAC 40	
Françaises	203 femmes	Françaises	75 femmes
Étrangères	84 femmes	Étrangères	42 femmes
Age moyen	53 ans et demi	Age moyen	54 ans et demi

## Niveau de diplôme



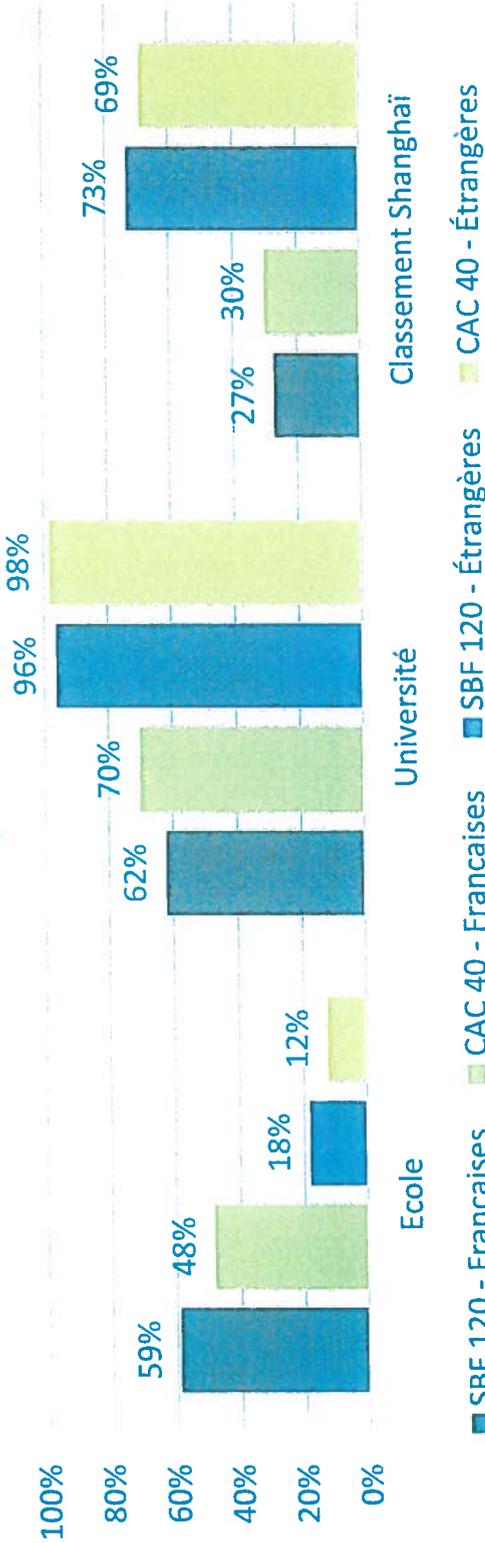
## Nature de la formation



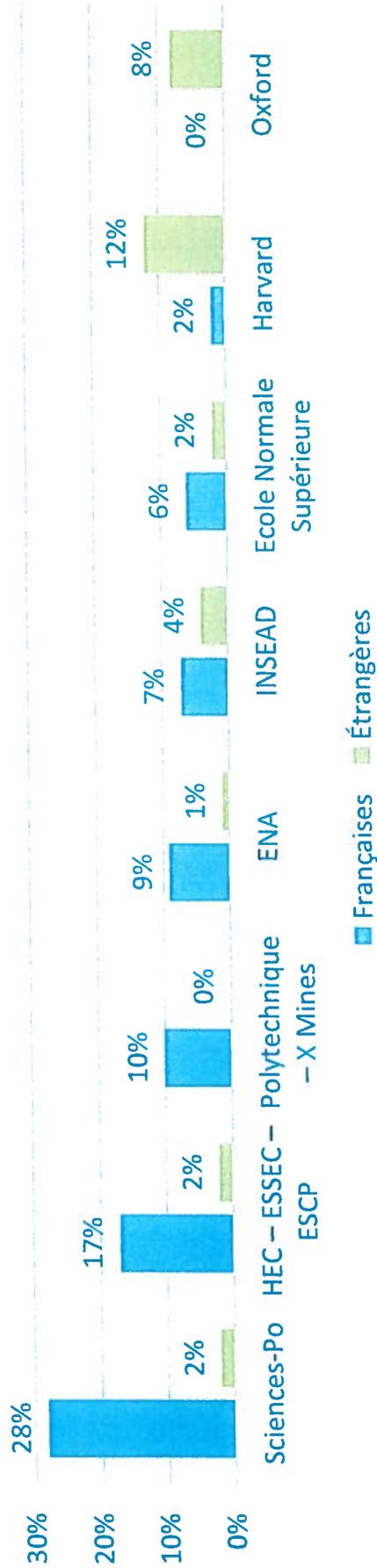
SBF 120 : Les informations ont été recueillies pour 180 femmes françaises sur 204 et 84 femmes étrangères sur 85.  
CAC 40 : Les informations ont été recueillies pour 67 femmes françaises sur 75 et 42 femmes étrangères sur 43.

# Différences Universités / Ecoles

## Ecole/Université

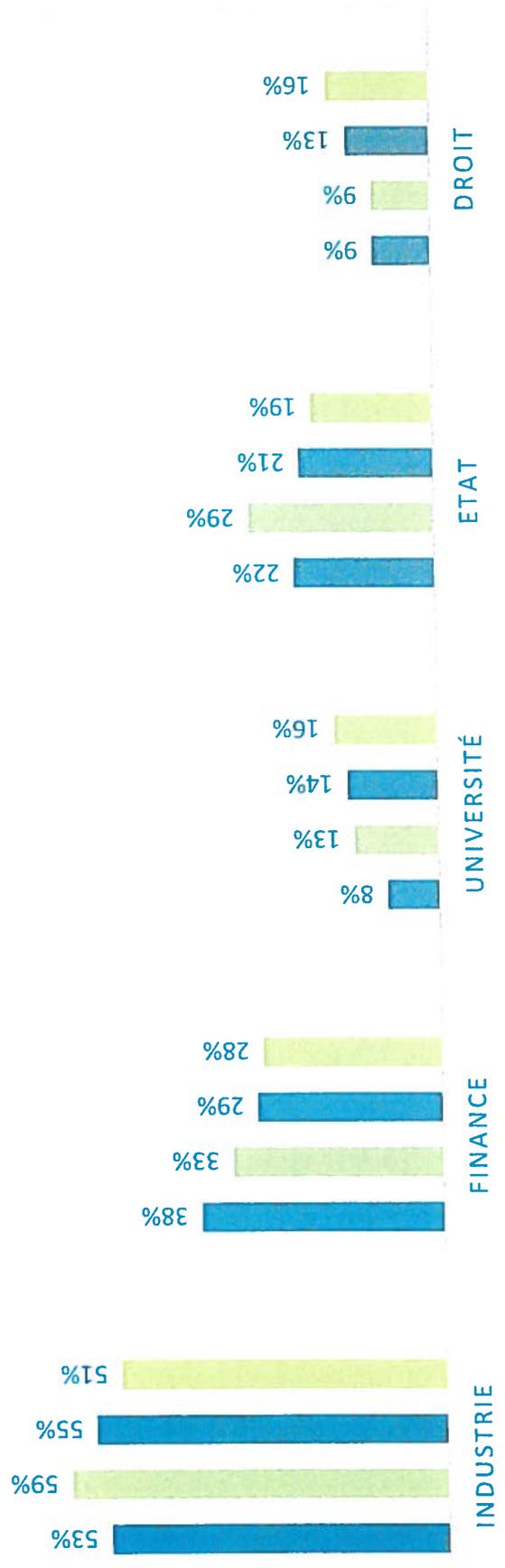


## SBF 120

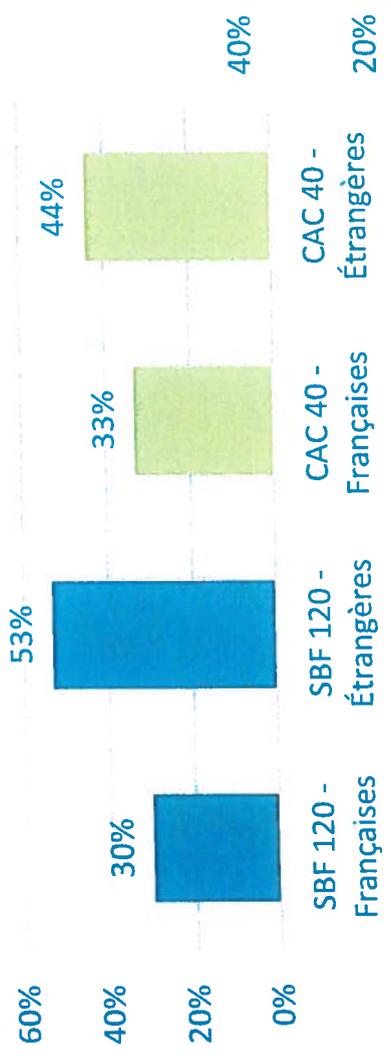


**EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE PRINCIPALEMENT  
DANS**

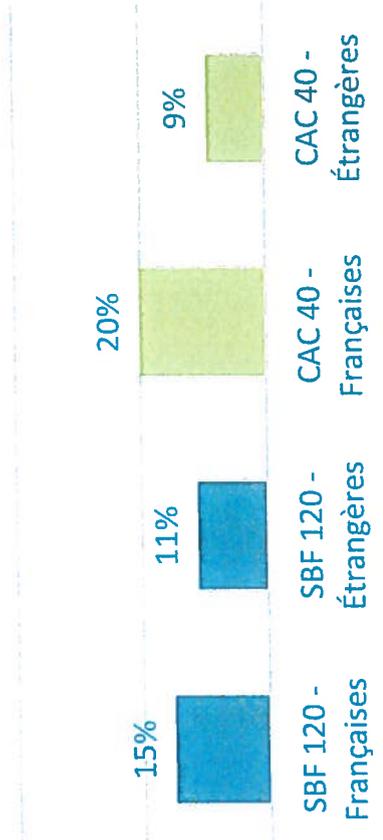
■ SBF 120 - Françaises    ■ CAC 40 - Françaises    ■ SBF 120 - Étrangères    ■ CAC 40 - Étrangères



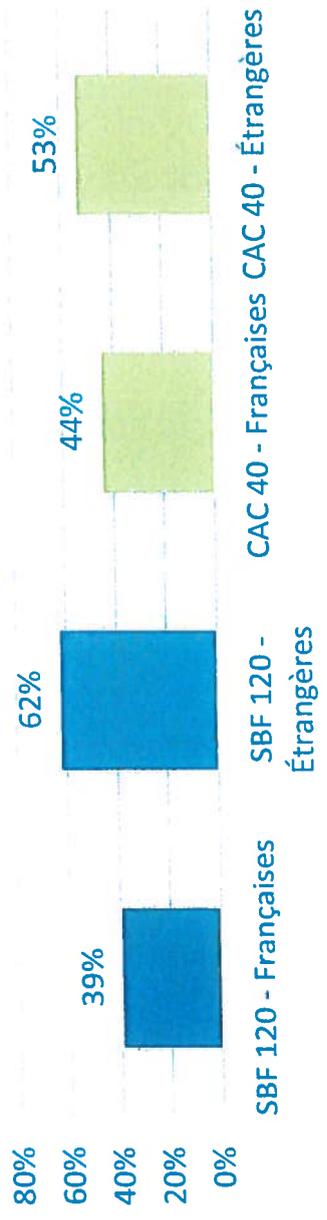
**Femmes dirigeantes en poste**



**Femmes fondatrices de sociétés**



**Femmes dirigeantes dans leur carrière**



## ➤ Analyse des mandats – Administrateurs

	Françaises		Étrangères	
	<b>SBF 120</b>	<b>CAC 40</b>	<b>SBF 120</b>	<b>CAC 40</b>
Indépendance	55%	59%	71%	68%
Mandats moyens	2,7 mandats	2,7 mandats	3 mandats	3,2 mandats
Durée moyenne	4 ans et demi	5 ans et 9 mois	3 ans	3 ans et demi
Exerçant dans le même secteur d'activité	39%	43%	31%	27%

Cumul des mandats

1 mandat

+ de 3 mandats

58%

4 femmes

25%

0 femme

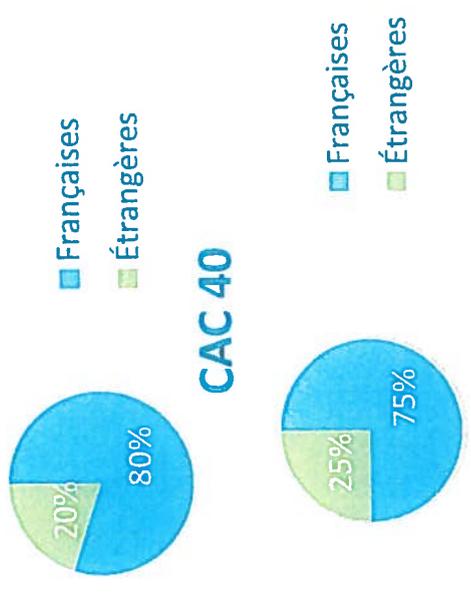
# Présidence de CA et de comités

4 conseils d'administration des groupes du SBF 120 sont présidés par une femme

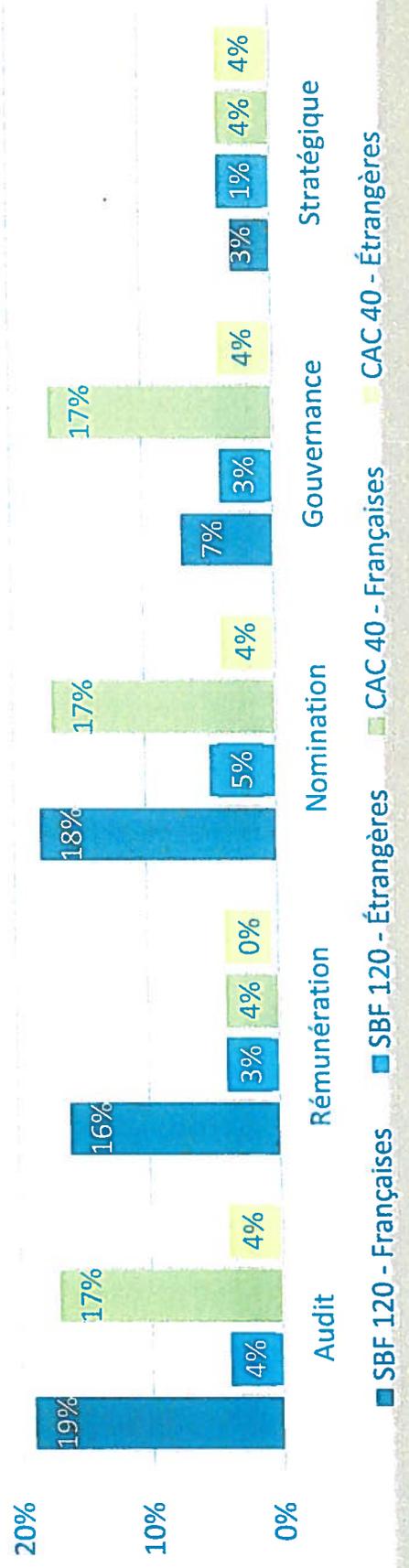
## Présidence CA au cours de leur carrière



## SBF 120



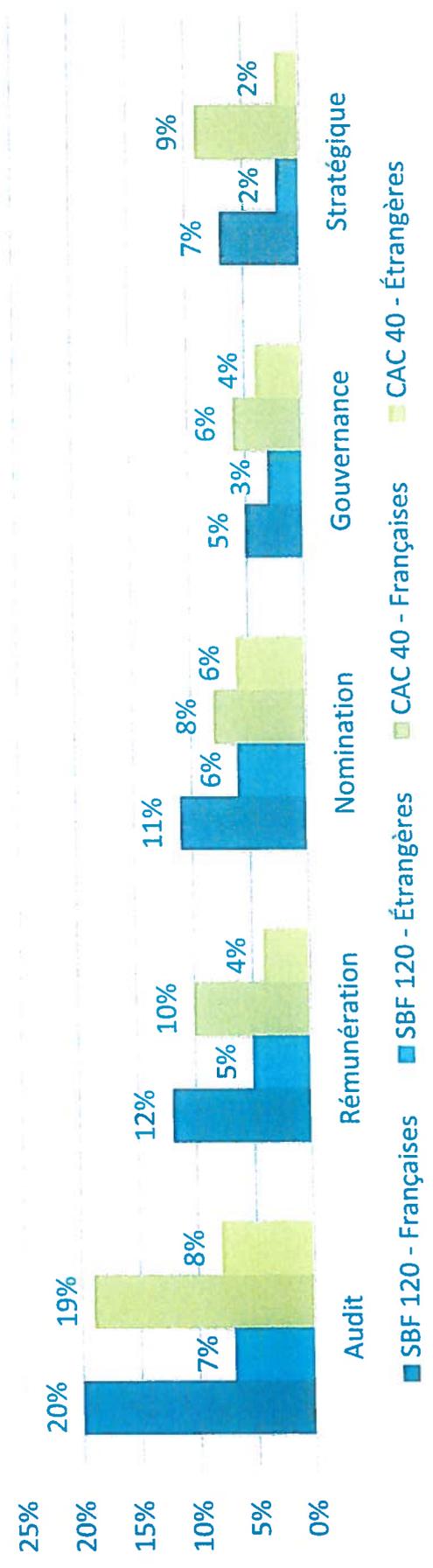
## Présidence des comités



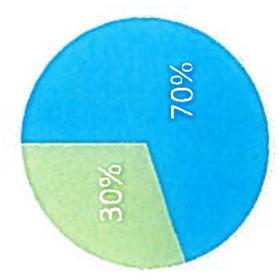
■ SBF 120 - Françaises ■ SBF 120 - Étrangères ■ CAC 40 - Françaises ■ CAC 40 - Étrangères

En 2013, 421 mandats dans des comités ont été confiés aux femmes

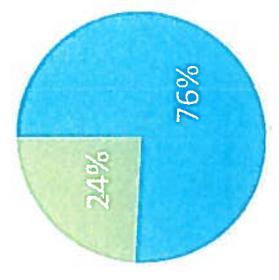
**Présence dans les comités**



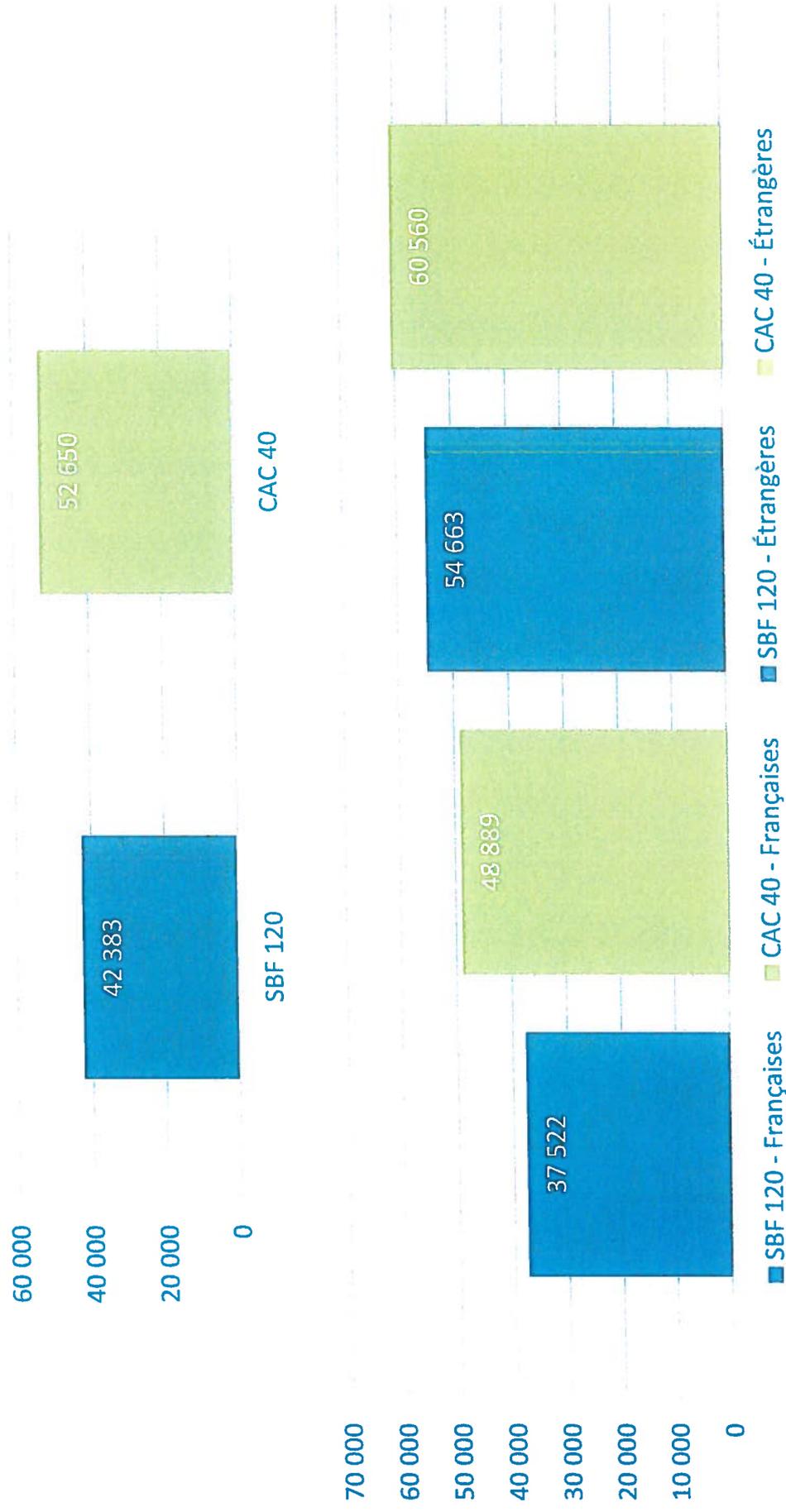
**SBF 120**



**CAC 40**



## Jeton de présence moyen perçu en 2013



- Une présence importante des femmes françaises (3/4)
- Une plus forte présence des femmes étrangères dans le CAC 40
- Un rajeunissement des conseils par la féminisation (53 ans)
- Des femmes françaises issues des grandes écoles et des femmes étrangères formées dans des universités prestigieuses
- Des parcours essentiellement dans l'industrie
- Peu de cumul de mandats d'administrateurs
- Une présence importante de dirigeantes étrangères
- Peu de présidentes de comités, prédominance des femmes françaises et plus forte présence dans les comités d'audit
- Des femmes étrangères mieux rémunérées

# Femmes & Finance

**Diner du jeudi 12 juin 2014**



[www.federation-femmes-administrateurs.com](http://www.federation-femmes-administrateurs.com)

### 3. Conseils pour devenir une « bonne » administratrice

- ✓ Guide des Expertes 2014
- ✓ Votre administrateur.com
- ✓ Vivier des Femmes Administrateurs

EpOke

En vente  
en librairies

# GUIDE DES EXPERTES

## 2014

400 femmes pour  
enrichir le débat



MUNICIPALES, FISCALITÉ, FRONT  
NATIONAL, CRISE, JO, IMMIGRATION,  
ISLAMISME, MALI, E-LEARNING,  
GAZ DE SCHISTE, SYRIE...

Anna Carrière



## **BRICARD Agnès**

### **Mots-clés :**

**EXPERTISE COMPTABLE ET FINANCIERE**  
**EVALUATION DES SOCIETES**  
**FINANCEMENT DES TPE-PME**  
**INTELLIGENCE ECONOMIQUE**  
**PREVENTION ET RESTRUCTURATION FINANCIERE**  
**ASSURANCE SANTE ECONOMIQUE ENTREPRISES**

**Domaines de compétences :** expertise comptable et financière, intelligence économique adaptée aux entreprises, évaluation des sociétés, identification des actifs immatériels des entreprises, financement TPE, PME et ETI, prévention et traitement des entreprises en difficultés , transmissions d'entreprises, export, marchés publics

abcec@wanadoo.fr

01 44 69 06 06 - 06 61 64 57 00

11 bis, rue d'Edimbourg - 75008 Paris

**Page web/blog/site :** [www.bricard-lacroix.com](http://www.bricard-lacroix.com) – [www.agnes.bricard.com](http://www.agnes.bricard.com)

### **Fonctions :**

Expert-Comptable Commissaire aux comptes  
Présidente d'Honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables  
Présidente de la Fédération Femmes Administrateurs (FFA)  
Personnalité qualifiée au Conseil de Normalisation des Comptes Publics (CNOCP)  
Membre de l'Observatoire Economique de l'Achat Public (OEAP)  
Administrateur à l'Académie de l'Intelligence Economique (présidée par Alain Juillet)

### **Parcours professionnel :**

Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables (2011-2012)  
Lauréate du Prix «La Tribune Women's Awards 2011» catégorie Finances et Grand Prix  
Administrateur de l'APCE -Agence pour la Création d'Entreprise (2009-2013)  
Présidente de l'OEC de Paris Ile-de-France (2001-2002)  
Présidente fondatrice du CJEC-Club des jeunes Experts-Comptables diplômés (1983-1985)  
Présidente nationale de l'ANECS-Association Nationale des Experts-Comptables Stagiaires (1981-1983)

### **Ouvrages/publications :**

*Les nouveaux territoires de l'intelligence économique*, IFIE Editions, 2009 et 2012  
*Guide du Routard de l'Intelligence Economique*, Editions Hachette, 2012-2013  
*Les Guides de la commande publique*, Editions Club Secteur Public du CSOEC, 2009/2012  
*Reprendre une entreprise*, Editions Express Roularta, 2009  
*Accompagner le chef d'entreprise en difficulté*, Editions Litec/Lexis Nexis, 2006

**un modèle de CV sur le site :** [www.votre-administrateur.com](http://www.votre-administrateur.com)

Photo

Prénom NOM

Adresse  
Tél  
Courriel

Profil

Compétences clés

Secteur Economique d'activité

Expérience Internationale

Expérience d'administrateur

Expérience Professionnelle

Formation

Langue(s)

Autre

Copyright 2014 Profil de Référence créé par

et utilisé par :



AVEC



# Vivier des Femmes Administrateurs

## Projet du Ministre

La loi de 2011 a permis des avancées importantes sur la féminisation des conseils d'administration. Les résultats sont encourageants quand on regarde les plus grandes entreprises (CAC 40 et dans une moindre mesure SBF 120). Ainsi en 2013 le taux de féminisation des CA est de 28% dans le CAC 40 et 26% dans le SBF 120. On notera que la féminisation se fait pour partie par l'internationalisation, mouvement en cours dans les plus grandes entreprises. Ainsi près de 40% des femmes élues dans les conseils des entreprises du SBF 120 sont de nationalités étrangères (chiffres ethics and boards).

Ce premier temps de féminisation est sans doute moins difficile à réaliser que le chemin qui reste à parcourir pour parvenir à l'objectif de 40%. Atteindre cet objectif suppose d'engager un réel effort d'accompagnement au profit des femmes et des entreprises, d'autant qu'au delà des plus grandes entreprises, la loi est largement méconnue des entreprises de 500 salariés et 50 M€ de chiffres d'affaire auxquelles elle s'applique.

Le risque est grand que l'objectif ne soit pas atteint. C'est pour cette raison que la Ministre des droits des femmes a souhaité mettre en place des actions d'accompagnement. Ce n'est pas l'échec de la loi qui est en jeu. C'est le risque de voir les dynamiques de féminisation s'essouffler et se limiter à quelques entreprises alors qu'elles doivent embrasser le plus largement toute notre société.

Surtout il est important de donner du sens à ces contraintes. Si la féminisation des postes de direction est un enjeu stratégique pour les entreprises, c'est parce que les femmes peuvent apporter à nos entreprises, comme à la fonction publique, leurs parcours individuels, leur niveau de formation, les compétences dont notre pays a besoin. Trouver les meilleures compétences est un enjeu stratégique, de tous les jours pour nos entreprises. C'est de cette richesse, celle de la mixité, qu'une entreprise, et finalement toute organisation, tire une force supplémentaire qui peut faire la différence.

Ainsi plusieurs partenaires se sont réunis autour de ce projet qui poursuit plusieurs objectifs, à la fois ambitieux et pragmatiques qui trouveront leur concrétisation dans un site internet.

Le premier objectif du site sera d'informer, sur le droit, **sur les enjeux de la féminisation** de la gouvernance des entreprises, tant en termes d'obligations légales que d'amélioration de la performance économique et sociale de nos entreprises. Les enjeux en termes de changement des mentalités et de progrès de l'égalité professionnelle seront également mis en avant, et contribueront en ce sens à promouvoir une culture de l'égalité, à tous les niveaux de l'entreprise et dans tous les secteurs. Ce site doit permettre également aux femmes intéressées de prendre la mesure des fonctions d'administratrices.

L'enjeu est aussi de **mettre en avant les viviers existants de femmes**. C'est l'un des objets de ce site partenarial qui donne à voir la réalité des viviers. L'argument souvent brandi d'un manque de viviers n'est pas recevable. Dans les faits les femmes qui ont les compétences et le profil pour exercer de tels mandats sont plus nombreuses qu'on le croit, pour autant qu'on veuille bien regarder et ne pas se cantonner non plus aux entreprises du CAC 40. Le site comportera des témoignages des réseaux d'accompagnement et de femmes exerçant des mandats ou candidates pour le faire.

Enfin, cette plateforme vise à **faciliter la mise en relation** des femmes souhaitant exercer un mandat d'administratrice, des entreprises qui recrutent des administratrices, avec les réseaux professionnels féminins partenaires qui disposent déjà des viviers de talents potentiels. De ce point de vue la plateforme aura pour objectif de faciliter l'accès aux réseaux et aux viviers. Pour les entreprises, qui en dehors de celles du CAC 40 pour lesquelles cette initiative ne sera pas utile, pourraient ainsi trouver des ressources auprès des partenaires de l'opération. Pour les femmes intéressées ce site permettra de remédier à **l'inégalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux réseaux professionnels, cet accès jouant pour beaucoup dans les carrières professionnelles.**

Par construction, cette structure ouverte à tous permet en outre de poursuivre l'effort d'enrichissement des viviers et de **diversifier les profils** en simplifiant l'accès aux réseaux de catégories moins représentées comme les femmes dirigeantes d'entreprises (PME, ETI) ou les salariées de grandes entreprises, par exemple.

Ainsi les demandes des entreprises comme celles des femmes manifestant un intérêt pour exercer un mandat seront redirigées vers les réseaux partenaires qui apporteront pour les femmes un premier conseil sur leur adéquation entre leur profil et les exigences habituelles des entreprises ; et pour les entreprises un premier niveau de réponse sur l'existence dans le ou les viviers des profils correspondant à leur recherche. Mais **il ne s'agira ni d'un forum de recrutement ni d'une bourse aux mandats. Le recrutement restera organisé par les entreprises selon leurs méthodes.**

*Fédération Femmes Administrateurs*

---

11 bis, rue d'Edimbourg ● 75008 PARIS ● Tél 01 44 69 06 06 ● Fax 01 44 69 06 90  
[www.federation-femmes-administrateurs.com](http://www.federation-femmes-administrateurs.com)